

## SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION

Temps de préparation : 3 heures pour les deux parties de l'épreuve

Durée de l'épreuve : 1 heure 15 mn

### Deuxième partie : Déroulement de l'épreuve

1. Exposé du candidat à partir d'un dossier fourni par le jury (15 minutes)
2. Entretien avec le jury (30 minutes)

**Sujet portant sur une situation professionnelle  
inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire**

# RELATION ÉCOLE - FAMILLES

## DOSSIER

**Document 1** : Ministère de l'Éducation nationale, *Relations École – Parents : renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires*, Circulaire n° 2013-142 du 15-10-2013.

**Document 2** : FEYFANT Annie, *Coéducation : quelle place pour les parents ?*, Dossier de veille de l'IFÉ, n°98, janvier 2015, pp. 5-7.

**Document 3** : FOTINOS Georges, *L'état des relations école-parents. Entre méfiance, défiance et bienveillance. Une enquête quantitative auprès des directeurs d'école maternelle et élémentaire*, UNIRES, 2015, pp. 75-76.

## QUESTIONS

- Quels sont les enjeux, pour les élèves, d'une politique de coéducation ?
- Comment l'école peut-elle mettre en œuvre cette coéducation ?
- Dans une école élémentaire, à la suite d'une situation de harcèlement, plusieurs familles s'associent et s'opposent aux sanctions prises par l'équipe enseignante à l'égard de leurs enfants. Elles reconnaissent les faits mais estiment que les sanctions relèvent de leur seule responsabilité. Elles réclament que celles-ci soient prises avec leur accord et que ce principe soit écrit dans le règlement intérieur de l'école. Quelles réflexions suggère cet exemple de situation ?

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2017	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 1 / 5

Améliorer les résultats du système éducatif pour les élèves et pour le pays et rebâtir une École juste pour tous et exigeante pour chacun, qui soit un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement, sont des objectifs au cœur du projet de refondation de l'École.

Pour construire l'École de la réussite de tous les élèves, une coopération renforcée avec les parents, particulièrement avec les parents les plus éloignés de l'institution scolaire, constitue un enjeu majeur. [...]

La scolarité de leurs enfants et les relations qu'ils entretiennent avec l'École sont au cœur des préoccupations des parents. Leur participation à l'action éducative est déterminante dans la réussite des élèves, en particulier des plus fragiles. L'approfondissement du dialogue avec les équipes éducatives, fondé sur le respect mutuel, contribue également à la qualité du climat scolaire et à la promotion de la coéducation. Pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, trois leviers d'actions sont à privilégier [...]

## **1 - Rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents en accordant une attention particulière aux parents les plus éloignés du système éducatif [...]**

### **1.1 Informer, dialoguer**

Les équipes éducatives veillent à inviter les parents, de manière régulière et non uniquement en cas de difficultés, à des rencontres individuelles pour leur permettre d'accompagner la scolarité de leur enfant. Lorsque des difficultés apparaissent, ces mêmes équipes mettent en place un travail étroit avec les parents, en s'appuyant, si nécessaire, sur les professionnels compétents au sein de l'établissement ainsi que sur les partenaires de l'école. L'information des familles doit utiliser un langage accessible et clair. Une attention particulière est apportée aux parents en situation de handicap [...]. Les parents peuvent souhaiter être accompagnés d'une personne de leur choix pour faciliter les échanges. Pour les parents qui rencontrent des difficultés avec l'écrit, une communication orale sera privilégiée [...]

Pour faciliter le suivi de la scolarité, de nouveaux services numériques (inscription au lycée, accompagnement de l'apprentissage de la lecture au CP, information sur les formations, [...] et l'orientation) peuvent être proposés.[...] La généralisation progressive des environnements numériques de travail, en respectant les normes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, facilitera l'implication des familles [...]

### **1.2 Aider les parents à se familiariser avec l'École**

Les parents sont régulièrement informés sur l'organisation et le fonctionnement de l'école par les rencontres institutionnelles [...]. En complément, des réunions sur toute autre thématique spécifique répondant aux préoccupations des familles pourront être organisées. [...]

L'article 65 de la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République [...] a prévu, dans tous les établissements d'enseignement, un espace à l'usage des parents et de leurs délégués. [...] L'aménagement des « espaces parents », [...], facilite la participation des familles, les échanges et la convivialité. Ces rencontres sont organisées avec l'aide de l'établissement, à l'initiative des parents ou de leurs représentants, dans le respect des valeurs de la République et notamment des principes de neutralité et de laïcité. Des actions et projets collectifs, en lien avec le projet d'école ou d'établissement, peuvent être proposés dans ces espaces [...].

### **1.3 Encourager la participation des parents à la vie de l'école ou de l'établissement**

Les parents et leurs représentants sont associés à l'élaboration d'un diagnostic partagé des besoins et des attentes de la communauté éducative, basé sur les spécificités du territoire, en vue de définir :

- le projet d'école ou d'établissement, en particulier ce qui concerne les relations avec les familles ;
- les actions du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté.[...]

Pour prolonger les actions visant à familiariser les parents avec le fonctionnement et les enjeux de l'école, les projets d'école et d'établissement peuvent prendre appui sur les dispositifs partenariaux de soutien à la

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2017	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 2 / 5

parentalité (actions éducatives familiales pour lutter contre l'illettrisme, ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration, réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, programmes de réussite éducative, etc.). Ils peuvent également mettre à profit les manifestations sociales, culturelles et sportives organisées sur le territoire pour aller à la rencontre des parents qui n'osent pas franchir le seuil de l'école.[...] Les parents sont encouragés à participer aux activités conduites par les associations de parents d'élèves et aux élections de leurs représentants. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement, avec l'aide de leurs équipes, informent les parents d'élèves de l'importance et des enjeux de ces élections et prennent toutes les dispositions utiles afin de faciliter leur participation.

Les heures des réunions des instances dans lesquelles les parents sont représentés sont fixées de manière à tenir compte de leurs contraintes, notamment professionnelles. [...]

## **2 - Construire une véritable coopération entre les parents et l'École [...]**

### **2.1 Diversifier les modalités d'échanges entre les professionnels et les parents**

Le développement des partenariats, en particulier avec les associations, est de nature à favoriser le croisement des regards et des savoirs des professionnels et des parents. Les « groupes de pairs » développés dans le cadre du dispositif expérimenté notamment par ATD Quart Monde et par les universités populaires de parents (UPP) avec le concours d'universitaires, en constituent un exemple qu'il convient de souligner.[...]

### **2.2 Sensibiliser et former l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à la communication avec les familles**

La question de la relation entre les équipes éducatives, les parents et les partenaires de l'École est prise en compte dans la formation initiale et continue des personnels. Une attention particulière est portée à la problématique de la diversité culturelle et sociale ainsi qu'au développement de démarches innovantes.

Les directeurs d'école et les chefs d'établissement veillent à sensibiliser l'ensemble de l'équipe éducative aux principes et aux modalités d'information et de dialogue avec les parents, en particulier à l'occasion de la rentrée scolaire. Ils facilitent l'accès des parents aux personnes ressources, aux partenaires locaux et aux ressources nationales susceptibles de les aider dans l'exercice de leurs responsabilités parentales.

## **3 - Développer la coordination et la visibilité des actions d'accompagnement à la parentalité.**

Une pluralité de partenaires intervient dans les dispositifs sur des territoires de périmètres variables (voir annexe).[...]

Le projet académique comportera un volet relatif aux relations entre l'École et les parents. En cohérence avec la démarche des schémas territoriaux, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale s'attacheront à promouvoir un diagnostic partagé des besoins et des ressources locales, à fédérer et faire connaître les initiatives sur un territoire, à développer des dispositifs innovants et adaptés en direction des parents les plus éloignés de l'institution scolaire et à renforcer les liens avec tous les acteurs du territoire : collectivités territoriales, caisses d'allocations familiales, associations, acteurs de la politique de la Ville, représentants institutionnels. Les parents et leurs représentants doivent être associés aux différents processus.[...]

**Document 2** : FEYFANT Annie, *Coéducation : quelle place pour les parents ?*, Dossier de veille de l'IFÉ, n°98, janvier 2015, pp 5-7.

### **Relation difficile et inégalitaire**

Ce qui ressort des observations et entretiens avec les différents types de familles, c'est la difficulté, pour les familles [...], à comprendre les commentaires et consignes des enseignants, exprimés dans un langage qui ne leur est pas familier, qui leur paraît peu précis, [...]. La question est de savoir si, face à ces parents démunis [...], les enseignants sont conscients des enjeux mais aussi aptes à s'adapter aux problématiques

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2017	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 3 / 5

parentales, plutôt que de faire porter, inconsciemment ou pas, la responsabilité de l'incompréhension sur les familles.

Pour près de 50 % des chefs d'établissement français, les parents ne lisent pas les mots transmis à leur intention, ne se sentent pas concernés par la vie de l'école et que « si les relations parents/enseignants ne sont plus très bonnes, c'est la faute des parents » (pour 40 % des personnels de direction).

*« Quant au rejet de la "faute" sur les familles, plusieurs sources d'informations conduisent à penser que cette appréciation est le fruit de la combinatoire de deux phénomènes : d'une part le comportement revendicateur des parents sur le champ de la frontière ténue séparant le pédagogique de l'éducatif [...] et d'autre part, la succession désormais régulière de micro-événements vécus par les enseignants, notamment les différends et conflits qu'une bonne partie d'entre eux considèrent comme des remises en cause de leur légitimité professionnelle » (Fotinos, 2015).*

Il arrive aussi que cette communication malaisée transforme les relations parents-école en situation conflictuelle, soit parce que les parents ne se satisfont pas d'un manque de communication, soit parce qu'ils refusent les analyses faites par les enseignants sur le comportement ou sur les résultats de leur enfant. Les entretiens individuels parents-enseignant ont fait l'objet de plusieurs études (France, Québec, Suisse) dans lesquelles il apparaît que les enseignants mal à l'aise pour communiquer de mauvais résultats usent de deux types de stratégies, l'une qui consiste à euphémiser ou à dramatiser la difficulté, l'autre qui consiste à utiliser des termes issus de la didactique (Chartier, 2014).

Une étude, menée en Angleterre, montre que pour des parents les moins vindicatifs les sujets de conflits portent sur la violence faite à leur enfant, les traitements jugés humiliants, les demandes financières excessives ou le manque d'explication lors d'évaluations négatives (Ranson, Martin & Vincent, 2004).

En France, selon les chefs d'établissement, les différends rencontrés par les parents, essentiellement avec les enseignants (dans les écoles) ou les personnels d'éducation (collèges), portent sur les punitions ou sanctions, la surveillance ou la maltraitance entre élèves (plus au primaire qu'au secondaire), les résultats ou difficultés scolaires (33 %) ou le déroulement de la scolarité (25 %). [...]

Or, « coopérer avec les parents et partenaires de l'école » fait partie des dix compétences que doivent maîtriser les enseignants (MEN, 2013). [...]

Au Québec, la communication bidirectionnelle n'empêche pas les mêmes craintes de la part des parents (pas à l'aise, ayant peur de ne pas être écoutés, voire d'être ignorés). [...] Pour éviter de n'utiliser que des messages écrits, difficile d'accès pour certaines familles, les écoles ont privilégié l'usage du téléphone [...], des sites Internet et des messages simples évitant toute formule superflue, incitant les parents à joindre l'école par téléphone. Les enseignants prennent garde de s'accorder pour éviter des messages redondants et les écoles cherchent à mettre en avant les points positifs de l'élève. [...]

En France, le dispositif « la mallette des parents » visant à un plus grand dialogue avec les parents, à une meilleure connaissance du collège et de son fonctionnement, a expérimenté, en 2009-2010, une campagne d'invitation à des ateliers-débats dans l'établissement. Plusieurs types d'envoi ont été testés : lettre simple, lettre accompagnée d'un DVD, SMS de rappel ou appel téléphonique et, pour une partie des parents, aucune invitation personnalisée. Les parents invités individuellement participent plus (gain de l'ordre de 12 à 15 %) mais il s'agit surtout de ceux ayant reçu un rappel par SMS ou par téléphone (30 % des parents rappelés participent, contre moins de 10 % des destinataires d'une simple lettre, voir Gurgand, 2011).

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2017	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 4 / 5

**Document 3** : FOTINOS Georges, *L'état des relations école-parents. Entre méfiance, défiance et bienveillance. Une enquête quantitative auprès des directeurs d'école maternelle et élémentaire, UNIRES, 2015, pp. 75-76.*

Cette étude singulière par son approche de la compréhension de la relation École/Parents fondée essentiellement sur le champ de la perception et du ressenti des directeurs d'école montre de façon probante que pour ces enseignants le fossé avec les familles s'est agrandi au cours des dernières années. Le « *malentendu* » de la fin des années 1980 s'est développé pour prendre au fil du temps [...] deux types de formes. Le premier est de l'ordre de la contestation et concerne en priorité le champ des sanctions et punitions mais aussi celui des contenus des enseignements et du respect de l'autorité de l'enseignant sur les enfants. Le second se situe sur le champ des comportements agressifs, que ce soit sur les registres du harcèlement, des menaces ou bien des insultes.

En « contrepoids », ce travail fait aussi le constat de la part des directeurs [...] de leur satisfaction d'enregistrer une très bonne participation des délégués parents d'élèves aux instances institutionnelles et à la vie de l'école dans un climat relationnel efficace et agréable. Le tout reposant sur le sentiment que les parents de l'école leur font confiance. À noter ici que la plupart d'entre eux souhaite une implication plus importante des parents dans la vie de l'école.

A priori, cette situation peut paraître paradoxale. Mais certaines analyses de l'étude nous apportent quelques éclaircissements. En priorité le fait que l'actuelle représentation des parents d'élèves et le fonctionnement qui en découle, concernent surtout une catégorie de parents qui peuvent s'exprimer et être compris (dans la limite toutefois du « *champ éducatif* ») contrairement à d'autres parents pour qui la contestation et l'agression sont parfois les seuls recours pour se faire « reconnaître ». En second, il semble que l'important sentiment de confiance ressenti par les directeurs trouve une bonne partie de sa source dans ce partenariat rassurant « clos » et « codifié » par l'institution et eux-mêmes.

Cette étude qui nous a permis de valider plusieurs hypothèses dont les plus importantes portent sur l'influence de différentes formes et contenus du partenariat, d'une part sur les différends entre directeurs et parents d'élèves et d'autre part sur le climat scolaire, a aussi fait émerger trois résultats que nous considérons comme des « *signaux à bas bruit* », marqueurs du changement de la nature des tensions et des formes de rapports entre les deux partenaires :

- Près d'un directeur sur 4 répond que, dans son école, les parents ne respectent pas l'autorité des enseignants sur leurs enfants.
- 1 directeur sur 4 indique que les enseignantes sont moins respectées par les parents que les enseignants.
- 1 directeur sur 2 répond que les parents de son école n'inculquent pas à leurs enfants les valeurs de l'école républicaine.

Chacun de ces trois points [...] nous semble, si l'on n'y remédie pas rapidement, être en capacité de fragiliser fortement le socle des valeurs de notre école.

Au terme de ce travail, nous avons proposé quelques pistes pour atténuer, si ce n'est enrayer, cette « *dérive* » de deux mondes : l'École et la Famille. Propositions qui tournent toutes autour de la reconnaissance réciproque d'un statut revalorisé de chacun et qui s'ancrent dans le réel par des projets construits en commun. Toutefois, pour instaurer véritablement et de façon pérenne la « *coéducation* » promue par la loi de juillet 2013 sur la refondation de l'école, ne faudrait-il aussi s'inspirer de certains principes de l'école québécoise décrits par Meuret (2014) pour qui «... *le Québec n'offre pas l'exemple d'un système scolaire où les parents auraient pris le pouvoir dans l'école, mais d'un système où le rôle de l'école est pensé d'une façon qui facilite la convergence de l'action des parents et de la sienne au service du développement de la personne de l'élève et de son insertion dans la société...* »

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS DES ECOLES – SESSION 2017	SUJET CANDIDAT N° 1
SECONDE EPREUVE ORALE D'ADMISSION	Nombre de pages : 5
	Page : 5 / 5